

Convocations des Membres du Conseil municipal adressées individuellement par écrit à chacun d'eux pour la séance du 27 avril 2026 à 20 heures ayant pour objet : Commission communale des impôts, Compte de gestion, Compte administratif 2025 (commune et syndicat des eaux), affectation des résultats, projet de budget primitif 2026 (commune et syndicat des eaux), vote des taux communaux, contrat de vacataire pour la salle communale, RPQS et questions diverses.

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept du mois d'avril à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Sylvain Pruvost, Maire, suite aux convocations adressées le 16/04/26.

Etaient présents : Tous les membres en exercice.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

La séance ouverte, une liste de 12 noms de commissaires titulaires et 12 noms de commissaires suppléants est proposée au Directeur des services fiscaux afin qu'il constitue la nouvelle Commission communale des impôts directes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (commune) :

Monsieur le Président donne lecture article par article du Compte Administratif 2025 qui correspond en tout point au compte de gestion.

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 154 346.47 € les recettes à 252 200.17 € plus l'excédent de 2024 de 545 308.35 € ce qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 643 162.05 €.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 97 739.25 € et les recettes à 163 244.42 € ce qui laisse apparaître un excédent d'investissement de 65 505.17 €

Le résultat global de clôture s'élève donc à 708 667.22 € auquel il faut soustraire les restes à réaliser de 218 000 € soit 490 667.22 €.

BUDGET PRIMITIF 2026 (commune) :

Avant de donner lecture du projet de budget primitif, il est décidé de ne pas augmenter le taux des 3 taxes locales cette année. Ces taux restent donc les suivants : Taxe foncière bâti : 37.0 % - Taxe foncière non bâti : 27,20 % - Taxe d'habitation 14.75%.

Monsieur le Président donne lecture article par article du projet de Budget Primitif 2026, en fonctionnement les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 728 293.22 € et en investissement les dépenses et recettes s'équilibrent à 891 203.05 €.

Au programme des travaux de cette année, l'essentiel des dépenses sera consacré à l'aménagement de la rue d'Hesdin, incluant sa liaison douce. Toutefois, la réfection de la croix du calvaire située rue Charles Chopin devra également être réalisée en raison de son état devenu dangereux.

Par ailleurs, les réparations récurrentes du tracteur communal devenant préoccupantes, il a été décidé de le remplacer par un véhicule utilitaire.

Un devis sera également demandé pour le ramassage des déchets verts et les extincteurs feront l'objet d'une vérification.

Au niveau du personnel communal, Madame Pokee, en charge de la salle communale, ayant fait valoir ses droits à la retraite, Madame Wamborgue est désignée pour la remplacer à compter du 1er mai, aux mêmes conditions, soit 26 € brut par week-end de location.

Une mise à jour des contrats de location va être réalisée avec une modification tarifaire pour les locations de salle aux associations.

Une convention va être établie pour la mise à disposition de la salle communale au Comité des fêtes.

Après vote, le COMPTE ADMINISTRATIF 2025 et le BUDGET PRIMITIF 2026 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

Le compte de gestion est également approuvé ainsi que l'affectation des résultats.

COMMISSION DES IMPOTS

Une liste de 12 noms de commissaires titulaires et 12 noms de commissaires suppléants est proposée au Directeur des services fiscaux afin qu'il constitue la nouvelle Commission communale des impôts directs.

BUDGETS SERVICE D'EAU :

Monsieur le Président donne ensuite lecture article par article du Compte Administratif 2025 du service d'eau.

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 23 711.70 € et les recettes à 57 547.53 € ce qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 33 835.83 €.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 16 239.78 € et les recettes à 66 550.08 € ce qui laisse apparaître un excédent d'investissement de 50 310.30 €

Le résultat global de clôture 2025 s'élève donc à 84 146.13 €.

Monsieur le Président donne ensuite lecture article par article du Budget Primitif 2026, les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 59 814.83 €. En investissement les dépenses et les recettes s'élèvent à 63 438.30 €.

Monsieur Tellier signale qu'un remplacement de pompe de la cuve sera à prévoir.

Un programme de remplacement de vanne est déjà prévu.

Monsieur Kokocinski intègre la commission des travaux en raison de ses compétences dans le domaine de l'électricité.

Après vote, le COMPTE ADMINISTRATIF 2025 et le BUDGET PRIMITIF 2026 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

Le compte de gestion est également approuvé ainsi que l'affectation des résultats

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU :

Monsieur le Président donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2025 pour délibération.

Après présentation, le conseil municipal adopte ce rapport.

DIVERS :

L'assemblée est informée d'un problème lié à l'exploitation d'une parcelle agricole sur laquelle des pommes de terre ont été plantées. En cas de fortes pluies, cette situation pourrait aggraver les risques d'inondation dans la commune. Il est précisé qu'un courrier sera adressé à l'agriculteur concerné et qu'un huissier de justice vient d'être mandaté afin de constater les faits.

L'assemblée est également informée de la prochaine mise en place d'un site internet communal.

Des demandes d'installation d'un camion à pizzas, d'un commerce ambulant de vente de poissons ainsi que d'un primeur ambulant sont accordées à titre expérimental, pour une période d'essai.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h30.

